



L'OFFRE EN SPORTS ET LOISIRS
PORTRAITS ET AVIS
DE NOS GROUPES CIBLES



*Conseil des
Montréalaises*

Montréal 

ARRONDISSEMENT DE
VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION



L'OFFRE EN SPORTS ET LOISIRS

PORTRAITS ET AVIS

DE NOS GROUPES CIBLES

RECHERCHE ET RÉDACTION

Véronique Colas

COORDINATION

Guyline Poirier

COMITE DE LECTURE

Lydia Assayag

Anna Biro

Ginette Drouin, responsable

Anne Richard-Webb

REVISION LINGUISTIQUE

Louise-Andrée Lauzière

SECRETARIAT

Kheira Chakor

CONCEPTION GRAPHIQUE

RouleauPaquin.com

© Conseil des Montréalaises, 2012

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-7647-1109-5

Version PDF : 978-2-7647-1110-1

Ce document a été adopté par
les membres du Conseil des Montréalaises
lors de l'assemblée régulière
tenue le 14 mars 2012.

CONSEIL DES MONTRÉALAISES

1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424
Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 872-9074

Télécopieur : 514 868-5810

conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca

www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises

TABLE DES matières

INTRODUCTION	4
1 PORTRAIT GÉNÉRAL	6
2 GROUPE CIBLE « MÈRES DE FAMILLE AYANT DE JEUNES ENFANTS » (25-44 ANS)	8
2.1 Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible	8
2.2 Avis des participantes aux groupes de discussion	14
3 GROUPE CIBLE « AÎNÉES »	16
3.1 Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible	16
3.2 Avis des participantes aux groupes de discussion	21
4 À NOTER FINALEMENT	24



Introduction

La Ville de Montréal, par son offre de services en sports et loisirs, s'emploie à favoriser l'accès au loisir à tous ses citoyens et citoyennes. De ce fait, elle est un acteur essentiel dans l'évolution de ce champ d'action.

En 2011, le Conseil des Montréalaises a décidé de se pencher sur l'accès au loisir pour les Montréalaises. Il désirait comprendre comment l'offre de service municipale était déterminée et comment elle répondait aux besoins de sa population féminine. 5 arrondissements ont été étudiés et un avis a été produit.

La lecture de ce portrait se veut donc un complément d'information à l'avis du Conseil des Montréalaises sur l'accessibilité de l'offre municipale en sports et loisirs.

Choix des groupes cibles

À la lumière d'une démarche exploratoire, le Conseil des Montréalaises a choisi de privilégier deux groupes de femmes qui, indépendamment de leur origine culturelle, apparaissent faire l'objet d'enjeux particuliers au regard de la pratique et de l'offre de services en sports et loisirs :

- Les mères de famille âgées de 25 à 44 ans, dont les temps libres sont particulièrement réduits.
- Les aînées à la retraite, dont les temps libres prennent une place prépondérante. Leur présence grandissante et leurs situations diverses – jeunes retraitées actives, aînées en perte d'autonomie, etc. – n'est pas sans amener de nouveaux besoins à combler.

Territoires étudiés

L'offre municipale se décline principalement par arrondissement et, pour la plupart, est diffusée sur la base de partenariat avec la société civile. Considérant l'ampleur que supposerait la réalisation d'une étude à l'échelle du territoire montréalais, le choix a été fait de la circonscrire à 5 arrondissements. La méthodologie appliquée au choix des arrondissements s'appuie sur la détermination, au sein du corpus, d'une diversité de contextes géographiques, sociodémographiques et d'historiques administratifs, avec toutefois une présence prédominante de nos groupes cibles. Cette diversité de contextes devrait ainsi nous permettre de voir si des éléments récurrents émergeront aux côtés de ceux particuliers aux contextes locaux.

Six critères ont été retenus :

- Une répartition équitable en termes de localisation géographique (Ouest/Centre/Est, Nord/Sud);
- Au moins 2 anciennes villes représentées;
- Différentes densités de population (faible, moyenne, importante);
- Différentes représentations de la population immigrante (faible, moyenne, importante);
- Une proportion de familles avec enfants ou d'aînées équivalente ou supérieure à la moyenne montréalaise;
- Et une présence plus ou moins marquée de femmes, de familles et de personnes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt).

Le croisement de ces critères nous a amenée au choix des arrondissements suivants :

- LaSalle
- Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- Saint-Laurent
- Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Objectifs visés et méthodologie

L'objectif visé par l'analyse de l'offre de services était de savoir comment celle-ci était élaborée et quelles étaient ses caractéristiques à l'égard de nos groupes cibles. Pour ce faire, des rencontres auprès des directions culture, sport, loisir et développement social des 5 arrondissements ciblés et de leurs principaux organismes partenaires ont été réalisées au cours de l'hiver et du printemps 2011. Une étude des programmations municipales pour la session d'automne 2010 a parallèlement été menée. De plus, des groupes de discussion avec des femmes des groupes visés par l'étude ont été organisés dans chacun des arrondissements.

Groupes de discussion

L'objectif visé par la démarche de consultation était de recueillir le point de vue de nos deux groupes cibles sur l'accessibilité de l'offre municipale en sports et loisirs (spatiale, économique, culturelle et temporelle). On cherchait en particulier à savoir :

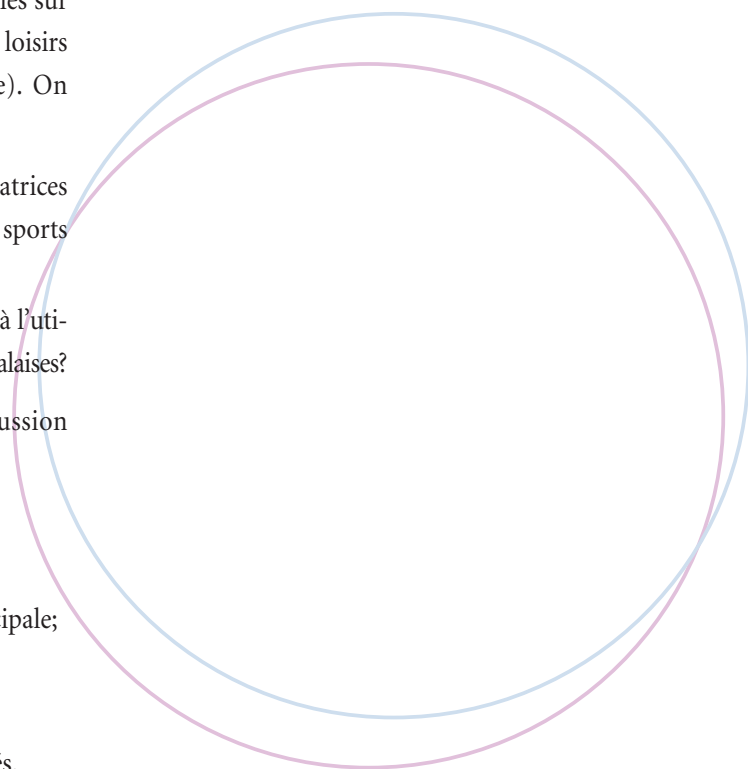
1. Quel regard portent nos groupes cibles (utilisatrices et non-utilisatrices) sur l'offre municipale en sports et loisirs?
2. Quels peuvent être les obstacles ou contraintes à l'utilisation de ce service municipal pour ces Montréalaises?

Les Montréalaises visées par les groupes de discussion étaient des femmes :

- mères de famille ayant de jeunes enfants;
- aînées;
- utilisatrices et non-utilisatrices de l'offre municipale;
- de toute origine culturelle;
- présentant éventuellement un faible revenu;
- résidant dans l'un des 5 arrondissements étudiés.

Neuf groupes de discussion ont été tenus entre le 10 octobre 2011 et le 12 février 2012 : 5 auprès du groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants » et 4 auprès du groupe cible « Aînées ».

Au total, 36 mères de famille et 32 aînées ont participé à la démarche de consultation. Chaque groupe de discussion comptait en moyenne 7 à 8 participantes. Différents profils, représentatifs de nos groupes cibles, ont pu être rejoints. La démarche de participation a plus particulièrement permis de rejoindre des femmes présentant un faible revenu, tel que nous le souhaitions. Ceci teinte notamment notre groupe cible « Mères de famille ayant de jeunes enfants » par rapport aux statistiques générales.



Nbre d'habitants	Nbre de femmes	Nbre de femmes de 65 ans et plus	Nbre de familles avec enfant(s)
142 825	73 205 (51,3 %)	11 400 (15,6 %)	24 665 (67,5 %)

Source : Montréal en statistique, édition mai 2009

L'offre en sports et loisirs est dispensée en partie par l'arrondissement à travers les infrastructures qu'il met à la disposition de ses citoyennes et citoyens, à savoir 5 piscines intérieures et 3 extérieures, 2 arénas, un centre de tennis et un centre sportif ainsi qu'une soixantaine de parcs, dont le parc Jarry¹. Une quinzaine de ces parcs sont équipés de pataugeoires ou de jeux d'eau, près d'une quarantaine d'aires de jeux pour enfants, une quinzaine de terrains dédiés à la pratique de sports collectifs (baseball, soccer, cricket, etc.), une dizaine de terrains de bocce-pétanque et deux de courts de tennis. De plus, l'arrondissement, en collaboration avec la Commission scolaire de Montréal et le milieu communautaire du quartier Saint-Michel, travaille depuis 2005 sur le projet d'un centre communautaire et sportif. Celui-ci se situerait sur le site de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau dans le secteur nord du quartier Saint-Michel.

À part le centre de tennis et le centre sportif, ces infrastructures peuvent être utilisées gratuitement dans le cadre d'activités libres. Celles-ci se répartissent en outre de façon relativement uniforme sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1).

À cette offre s'ajoute celle – importante – dispensée par les organismes partenaires. Dans chacun des 3 quartiers de l'arrondissement, 1 à 3 centres communautaires, hébergeant bon nombre d'organismes partenaires dont les principaux se démarquent par le nombre et la diversité d'activités récréatives offertes à l'intention des adultes. Il s'agit des centres suivants :

	Quartier Parc-Extension	Quartier Villaray	Quartier Saint-Michel
Lieux où l'on retrouve les principaux organismes partenaires	- complexe William-Hingston	- centre de loisirs communautaires Lajeunesse - centre communautaire et de loisirs Patro Le Prevost	- centre communautaire Saint-Mathieu - centre éducatif et communautaire René-Goupil

Les principaux organismes partenaires présentent ainsi une répartition relativement diffuse sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1).

Parmi les activités libres ou structurées offertes dans la programmation municipale pour la session automne 2010, près des deux tiers s'adressaient aux adultes :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	100	16	92	159	367
Nbre total d'activités (tous âges)	139	24	128	298	589

À cela s'ajoutent les diverses activités libres auxquelles il est possible de s'adonner dans les parcs de l'arrondissement. À la session automne 2010, la répartition des activités par quartier se présentait comme suit :

	Loisir culturel			Loisir scientifique			Loisir récréatif et communautaire			Sport et activité physique			Toutes catégories confondues		
	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.
Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	8	54	38	1	8	7	17	34	41	28	96	35	54	192	121
Nbre total d'activités (tous âges)	19	72	48	6	8	10	22	44	62	67	136	95	114	260	215

On peut observer une offre de loisirs moindre dans le quartier Parc-Extension, quelle que soit la catégorie d'activités.

¹ Ce parc fait partie du réseau des grands parcs de la Ville de Montréal.

Localisation de l'offre de service en sports et loisirs Arrondissement Villera y–Saint-Michel–Parc-Extension



Groupe cible « Mères de famille avant de jeunes enfants » (25-44 ans)

2.1

Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible

Nature de l'offre

Parmi les activités offertes, libres ou structurées, dans la programmation municipale pour la session automne 2010, près de la moitié s'adressaient aux adultes (dont les 25-44 ans). Cinquante activités ciblaient particulièrement les familles :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	67	13	55	126	261
Nbre d'activités familiales	15	0	21	24	50
Nbre total d'activités (tous âges)	139	24	128	298	589

La catégorie « Sport et activité physique » est prépondérante au sein de cette offre : elle représente près de la moitié des activités offertes à notre groupe cible alors que les catégories « Loisir culturel » et « Loisir récréatif et communautaire » constituent respectivement 26 % et 21 % de l'offre. La catégorie « Sport et activité physique » constitue également, avec la catégorie « Loisir récréatif et communautaire », l'essentiel des activités s'adressant aux familles. À cela s'ajoutent les diverses activités physiques et sportives auxquelles il est possible de s'adonner à partir des installations municipales présentes dans les parcs de l'arrondissement. Celles-ci constituent d'ailleurs l'essentiel des activités libres offertes.

À la session automne 2010, la répartition des activités par quartier se présentait comme suit :

	Loisir culturel			Loisir scientifique			Loisir récréatif et communautaire			Sport et activité physique			Toutes catégories confondues		
	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.
Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	4	35	28	1	7	5	13	20	22	22	74	30	40	136	85
Nbre d'activités familiales	0	3	2	0	0	0	3	9	9	4	17	3	7	29	14
Nbre total d'activités (tous âges)	19	72	48	6	8	10	22	44	62	67	136	95	114	260	215

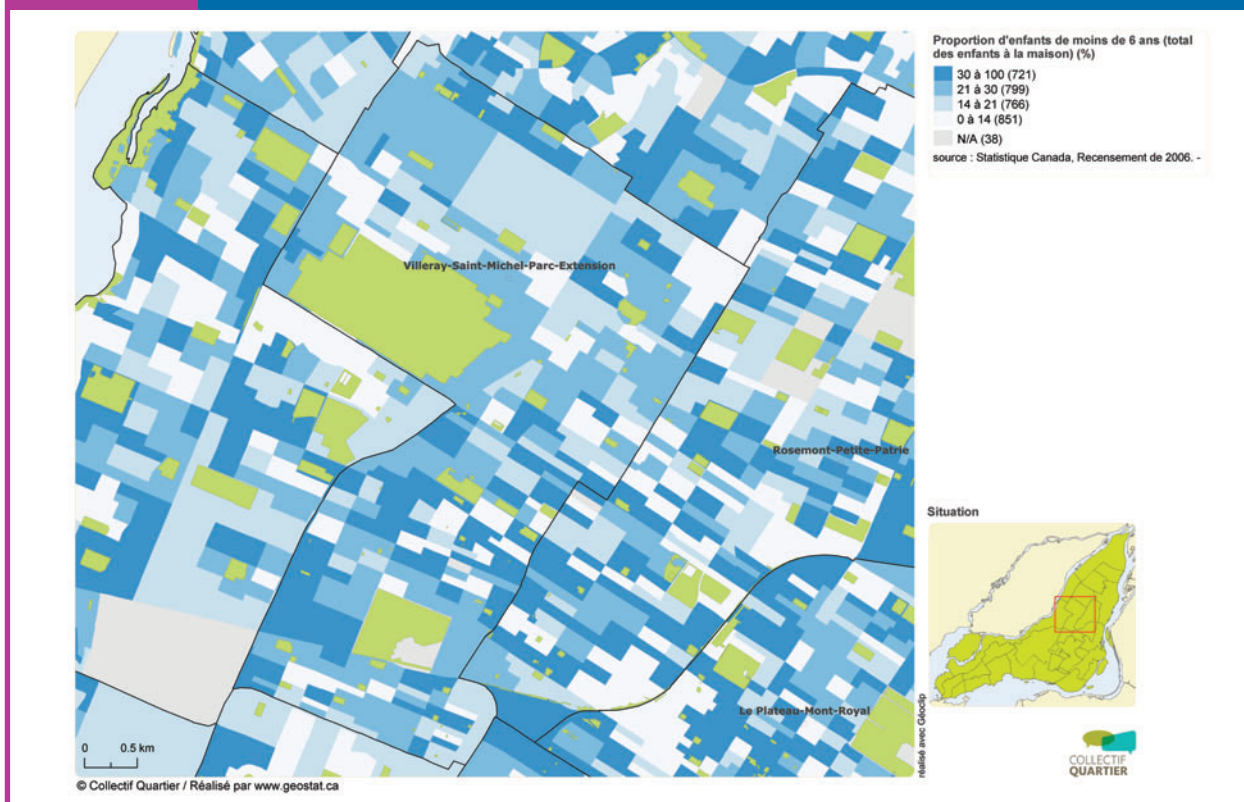
Là encore, on peut observer une offre moindre pour les 25-44 dans le quartier Parc-Extension, quelle que soit la catégorie d'activités. On constate également une offre en activités familiales moins importante dans Parc-Extension que dans les 2 autres quartiers. On observe en outre une offre familiale en activités physiques et sportives particulièrement importante dans Villeray.

Localisation de l'offre

Concernant les activités libres, il y a une répartition relativement uniforme des infrastructures municipales extérieures sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1). Une récente étude de la Direction de la santé publique révèle notamment que la majorité des familles de l'arrondissement vivent à proximité d'un parc avec installations sportives (Bédard et coll., 2010 : 16). Il en est quelque peu autrement de l'offre d'activités structurées. En effet, lorsqu'on regarde les zones où se concentrent les familles de l'arrondissement ayant des enfants de moins de 6 ans (Carte 2), on constate que les mères de famille ont plus ou moins aisément accès à des activités structurées selon la desserte du transport en commun. Il en va de même des activités s'adressant aux familles. Bien que les zones déterminées et les lieux d'activités soient desservis par le transport en commun, si le réseau s'y avère peu efficace, l'accessibilité effective de ces lieux est questionnable. Or, il semble que ce soit le cas, particulièrement dans le quartier Saint-Michel (Arrondissement de Villera y–Saint-Michel–Parc-Extension, 2008 : 12). Les mères de famille des zones situées au nord du quartier Parc-Extension ainsi qu'au nord-ouest des quartiers Villera y et Saint-Michel en sont particulièrement touchées. Comme l'offre apparaît, en proportion, plus faible dans le quartier Parc-Extension, son accès y est en conséquence plus restreint. Il en est de même pour les activités s'adressant particulièrement aux familles. Les mères de famille des zones situées dans ce quartier se révèlent donc les moins bien desservies (Carte 3).

CARTE 2

Familles avec enfants de moins de 6 ans Arrondissement Villera y–Saint-Michel–Parc-Extension





Variété des activités

Dans chacune des grandes catégories d'activités offertes, différents types d'activités sont proposés et se présentaient dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit :

Activité	Nbre d'activités adultes (25-44 ans)	Nbre d'activités familiales
Loisir culturel		
Art dramatique	2	
Arts médiatiques	1	
Arts plastiques	3	1
Arts visuels	10	
Artisanat	13	
Culture générale	1	
Danse	13	
Littérature	5	4
Musique	19	
Loisir scientifique		
Informatique	13	
Loisir récréatif et communautaire		
Accueil et écoute	1	1
Alimentation	6	1
Apprentissage des langues	24	
Club de loisirs	2	2
Développement personnel	14	14
Formation et information	1	
Massothérapie	1	1
Réunion et rencontre	6	2
Sport et activité physique		
Activités aquatiques	56	18
Activités de conditionnement physique	11	2
Activités de détente	11	2
Activités de plein air	1	
Arts martiaux et sports de combat	8	
Sports à quatre murs	2	
Sports collectifs	22	1
Sports d'adresse ou de force	1	
Sports de raquette	10	1
Sports gymniques	1	
Sports sur glace	3	

À l'intérieur de ces 4 grandes catégories d'activités, on peut constater la présence de 8 à 11 types d'activités différents sauf dans le cas des loisirs scientifiques, où l'on ne retrouve que l'informatique. Pour les autres catégories, certains types d'activités occupent une place prépondérante au sein de l'offre municipale. Il s'agit :

- pour le loisir culturel, des activités d'art visuel, d'artisanat, de danse et de musique;
- pour le loisir récréatif et communautaire, des activités d'apprentissage des langues et de développement personnel;
- et pour le sport et l'activité physique, des activités aquatiques et des sports collectifs.

Pour les familles, les activités aquatiques et de développement personnel sont les plus nombreuses.

Horaire des activités

L'offre libre en sports et loisirs, compte tenu de ses particularités, se distingue par une latitude plus large que l'offre structurée. Les activités libres inscrites à la programmation municipale pour la session automne 2010 – qui se réalisent essentiellement à l'intérieur – présentent des plages horaires similaires aux activités structurées. Ainsi, comme le présente le tableau suivant², quelle que soit la catégorie d'activités, l'essentiel des activités est dispensé la semaine, particulièrement en soirée.

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	- 1 la semaine en soirée	- 4 la semaine en matinée, en après-midi ou en soirée		- 4 la semaine en soirée - 3 en fin de semaine seulement - 26 en semaine ou fin de semaine
Activités structurées	- 43 en semaine seulement dont 16 uniquement en soirée - 2 en fin de semaine seulement - 7 en semaine ou fin de semaine	- 8 en semaine seulement - 1 en semaine ou fin de semaine	- 25 en semaine seulement dont 17 uniquement en soirée - 1 en semaine ou fin de semaine	- 28 en semaine seulement dont 17 uniquement en soirée - 2 en fin de semaine seulement - 13 en semaine ou fin de semaine
Activités familiales	- 2 la fin de semaine en matinée		- 10 en semaine seulement dont 4 uniquement en soirée - 1 la fin de semaine en après-midi	- 8 la semaine seulement, en matinée ou en après-midi - 5 la fin de semaine seulement, en matinée ou le midi - 1 en semaine ou en fin de semaine

La catégorie « Sport et activité physique » présente un bon nombre d'activités, libres et structurées, auxquelles il est possible de s'adonner tant en semaine qu'en fin de semaine. En ce qui concerne les activités familiales, on observe une plus grande offre d'activités en semaine.

² Notez que toutes les activités n'ont pas pu être comptabilisées, la plage horaire de certaines d'entre elles n'étant pas indiquée dans la programmation étudiée.

Tarification

Concernant la tarification des sports et loisirs offerts aux adultes et aux familles, elle se présentait dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit³ :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	- 65 \$ la session (1)	- session gratuite (4)		2 niveaux de tarif : - session gratuite (16) - 57 \$ la session en moyenne (5) 2 niveaux de tarif activités familiales : - 4 \$ la séance en moyenne (2) - 72 \$ la session (1)
Activités structurées	3 niveaux de tarif : - 31 \$ la session en moyenne (7) - 77 \$ la session en moyenne (8) - 112 \$ la session en moyenne (19) 1 tarif activité familiale : - session gratuite (2)	3 niveaux de tarif : - 20 \$ la session en moyenne (2) - 72 \$ la session (1) - 120 \$ la session en moyenne (6)	4 niveaux de tarif : - session gratuite (2) - 20 \$ la session en moyenne (5) - 60 \$ la session en moyenne (3) - 113 \$ la session en moyenne (11) 2 niveaux de tarif activité familiale : - session gratuite (7) - 72 \$ la session (1)	3 niveaux de tarif : - 25 \$ la session en moyenne (2) - 56 \$ la session en moyenne (17) - 92 \$ la session en moyenne (30) 2 niveaux de tarif activité familiale : - 52 \$ la session en moyenne (10) - 104 \$ la session en moyenne (2)

On peut constater plusieurs niveaux de tarification appliqués aux adultes, que l'activité soit libre ou structurée. La majeure partie des activités libres sont gratuites. Il en est de même pour quelques-unes des activités structurées de la catégorie « Loisir récréatif et communautaire ». Pour les autres activités libres, le tarif appliqué varie de 50 \$ à 70 \$ la session. Quant aux autres activités structurées, on y observe 3 grands niveaux de tarification : de 20 \$ à 40 \$ la session, de 50 \$ à 80 \$ la session et de 90 \$ à 120 \$ la session. C'est au niveau le plus élevé que l'on trouve le plus grand nombre d'activités, quelle que soit la catégorie, soit de 90 \$ à 120 \$ la session.

La tarification appliquée aux activités familiales présente des niveaux similaires à ceux suscités. Lorsqu'elles ne sont pas gratuites, la majeure partie des activités se situe toutefois au second niveau de tarification générale pour adultes, soit de 50 \$ à 80 \$ la session.

Enfin, les tarifs présentés n'intègrent pas le coût de la carte de membre requise pour avoir accès aux activités de certains organismes partenaires, qui peut varier de 5 \$ à 25 \$. Par ailleurs, certains organismes se sont dotés d'une politique tarifaire à l'égard des familles ainsi que d'une politique d'aide financière (étalement des paiements, rabais).

³ Notez que toutes les activités n'ont pas pu être comptabilisées, le coût de certaines n'étant pas indiqué dans la programmation étudiée.

Informations complémentaires

Parmi les objectifs reliés au domaine du sport et des loisirs dans le plan d'action famille 2008-2010 de l'arrondissement, deux portent sur l'amélioration des services offerts aux familles ainsi que sur l'amélioration de la convivialité des installations à leur égard (Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, 2008 : 21). Aux côtés de l'offre développée pour les familles, comme on l'a vu précédemment, des événements ou des programmes ponctuels sont également réalisés à leur intention par l'arrondissement ou ses organismes partenaires (Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, 2008 : 19). Une attention particulière est aussi portée aux horaires des activités pour les rendre plus propices aux familles (Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, 2008 : 21). De plus, des services connexes ont été ou sont graduellement mis en place au sein des infrastructures de l'arrondissement. Par exemple, dans toutes les installations municipales, un espace est mis à la disposition des familles pour réchauffer le biberon, permettre aux mères d'allaiter, etc. Une halte d'allaitement est aussi présente dans 5 des 6 lieux où l'on retrouve les principaux organismes partenaires⁴. L'arrondissement est également à développer des espaces de stationnement réservés aux familles à proximité de ses installations. Quelques organismes partenaires disposent, quant à eux, d'un service de halte-garderie ou de halte-répît.

Certains d'entre eux ont par ailleurs développé des services visant particulièrement les mères de famille. Par exemple, le centre Patro Le Prevost a mis en place, il y a plusieurs années, un programme de jour visant à briser l'isolement des femmes en leur offrant des activités, un endroit pour échanger et obtenir du répit au moyen d'une halte-garderie pour les enfants d'âge préscolaire. Par le programme « Madame prend congé », des activités sportives et culturelles sont offertes, des fêtes et activités spéciales sont organisées et un local est mis à disposition pour la détente et le ressourcement. Depuis quelque temps, l'organisme a observé une diminution de la participation au programme. Les besoins des femmes évoluant, le centre a constaté qu'il n'y répondait plus convenablement. Par exemple, pour les femmes qui sont en congé de maternité, la formule en session peut poser problème lorsqu'elle ne coïncide pas avec leur période de congé. Aussi l'organisme compte-t-il revoir son programme en vue de l'adapter aux besoins actuels. Il souhaite également offrir aux familles des activités jeunes et des activités adultes combinées ainsi que des activités de causerie entre parents.

L'arrondissement envisage, pour sa part, de développer, en plus des activités destinées aux familles, une offre d'activités :

- de jour ou du moins des activités selon une plage horaire moins restreinte que celle imposée par la disponibilité des gymnases des commissions scolaires (soit 21 h-22 h en semaine), et ce, en développant ses propres infrastructures;
- aux 2 semaines afin d'accommoder les familles recomposées;
- adultes et jeunes au sein des mêmes installations.

2.2

Avis des participantes aux groupes de discussion

Les femmes qui ont constitué notre groupe de discussion de mères de famille ayant de jeunes enfants nous informent que, pour elles, pratiquer une activité de sport et de loisir signifie avant tout :

- se ressourcer;
- socialiser, briser l'isolement;
- et une façon de mieux connaître la société d'accueil⁵.

« [Les activités de sport et de loisir], ça me fait sortir de la maison. »

« C'est là qu'on se crée des liens, on échange, on apprend aussi. »

Il apparaît en ce sens important, à leurs yeux, de pouvoir pratiquer une activité de sport et de loisir qui leur serait propre, mais aussi et surtout une activité de sport et de loisir en famille. Ces deux sphères d'activités sont présentes dans l'offre municipale en sports et loisirs de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et sont globalement appréciées lorsque connues des participantes.

« L'arrondissement nous offre quand même pas mal d'activités. »

Toutefois, des obstacles à leur pratique semblent subsister.

⁴ Pour mémoire, il s'agit du centre Patro Le Prevost, du centre communautaire Saint-Mathieu, du centre de loisirs communautaires Lajeunesse, du centre René-Goupil et du complexe William-Hingston.

⁵ Ce groupe de discussion était essentiellement constitué de femmes nouvellement arrivées au Québec.

Obstacles particuliers à la pratique seule d'activités de sport et de loisir

À la pratique seule d'activités de sport et de loisir, est d'abord priorisée celle des enfants lorsque le budget familial est limité.

« J'ai 2 enfants. Je veux qu'ils s'occupent, qu'ils bougent. Mais c'est cher. Alors, moi... »

Le coût de l'activité et surtout les coûts bien souvent associés à sa pratique, c'est-à-dire les frais de gardiennage, constituent en outre un obstacle important.

« Je ne peux pas payer en plus pour que quelqu'un garde mes enfants. »

Aux considérations économiques s'ajoutent celles de temps. Suivant l'évolution du contexte occupationnel des mères de famille ayant de jeunes enfants (à la maison, de retour au travail ou aux études), les disponibilités hebdomadaires sont fluctuantes d'une mère de famille à une autre.

« Avec les cours de français et les enfants, je peux le vendredi matin seulement. »

Pour pallier les contraintes associées à la pratique d'une activité seule, l'adaptation des tarifs au revenu familial et la mise en place d'un service de gardiennage gratuit, sur les lieux des activités, constitueraient deux avenues fort appréciées des participantes au groupe de discussion.

« Pouvoir faire garder mes enfants gratuitement pendant mon activité. »

« Avoir des activités, comme l'aérobic, le yoga, gratuites. »

Quant à la nature des activités offertes, les participantes au groupe de discussion souhaiteraient voir davantage d'activités d'échanges sur des thèmes pratico-pratiques, notamment, comme l'alimentation québécoise.

« Ce serait bien s'il y avait des activités où l'on peut apprendre à utiliser les légumes d'ici...
pour pouvoir faire des plats d'ici que mon fils mange à l'école et qu'il aime bien. »

« Sur des choses qui nous aident dans la vie de tous les jours. »

Obstacles particuliers à la pratique d'activités familiales de sport et de loisir

Comme pour la pratique d'une activité seule, les participantes au groupe de discussion ont soulevé la question du coût des activités familiales.

« Il y a des choses que j'aimerais faire avec ma famille, mais c'est trop cher. »

Les mères rencontrées reconnaissent rechercher avant tout des activités gratuites. Aussi fréquentent-elles les parcs en famille. Outre le fait que les installations présentes permettent de faire des activités récréatives gratuitement, les parcs représentent des lieux très accessibles du point de vue spatial.

« Je vais au parc avec les enfants. »

« Les jeux, au parc... On prend des marches aussi. »

Les parcs et leurs installations semblent ainsi bien répondre aux activités familiales, du moins à la belle saison. La période hivernale apparaît en revanche constituer un problème pour plusieurs des participantes.

« L'été, on va au parc mais en hiver, on ne sait pas... Je viens d'un pays, il ne fait pas froid comme ça... »

Ces participantes étaient en effet peu habituées à des hivers tels que les nôtres. Aussi connaissent-elles peu les activités de sport et de loisir qu'il est possible de pratiquer au cours de cette période. Avoir la possibilité de les découvrir serait apprécié. Finalement, il est apparu, à travers la discussion, un intérêt marqué pour des sorties familiales de découverte de Montréal et de ses environs.

« Je ne connais pas bien Montréal... J'aimerais ça mieux connaître la ville. »

3.1

Portrait de l'offre à l'intérieur de laquelle on retrouve notre groupe cible

Nature de l'offre

Parmi les activités libres ou structurées offertes dans la programmation municipale pour la session automne 2010, un peu plus de la moitié s'adressaient aux adultes, dont les aînées. De plus, près d'une centaine de ces activités ciblait particulièrement les aînées :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique	Toutes catégories confondues
Nbre d'activités adultes (incluant aînées)	94	16	69	129	308
Nbre d'activités aînées	31	3	36	29	99
Nbre total d'activités (tous âges)	139	24	128	298	589

La nature des activités est similaire à celle des activités offertes au groupe cible précédent. Ceci s'explique notamment par le fait qu'une grande part des activités offertes aux aînées s'adressent aux adultes en général. Une offre particulière demeure néanmoins présente, notamment par les clubs d'âge d'or. Ainsi, bien que les activités physiques et sportives restent plus nombreuses au sein de l'offre municipale considérée, l'offre en loisir culturel et en loisir récréatif et communautaire y est plus importante que pour le groupe cible précédent. En outre, l'offre s'adressant spécifiquement aux aînées se partage dans une proportion relativement équilibrée entre les catégories « Loisir culturel », « Loisir récréatif et communautaire » et « Sport et activité physique ».

À la session automne 2010, la répartition des activités par quartier se présentait comme suit :

	Loisir culturel			Loisir scientifique			Loisir récréatif et communautaire			Sport et activité physique			Toutes catégories confondues		
	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.	P.-E.	V.	S.-M.
Nbre d'activités adultes (incluant aînées)	8	50	36	1	8	7	14	26	29	20	75	34	43	159	106
Nbre d'activités aînées	4	17	10	0	1	2	4	14	18	1	21	7	9	53	37
Nbre total d'activités (tous âges)	19	72	48	6	8	10	22	44	62	67	136	95	114	260	215

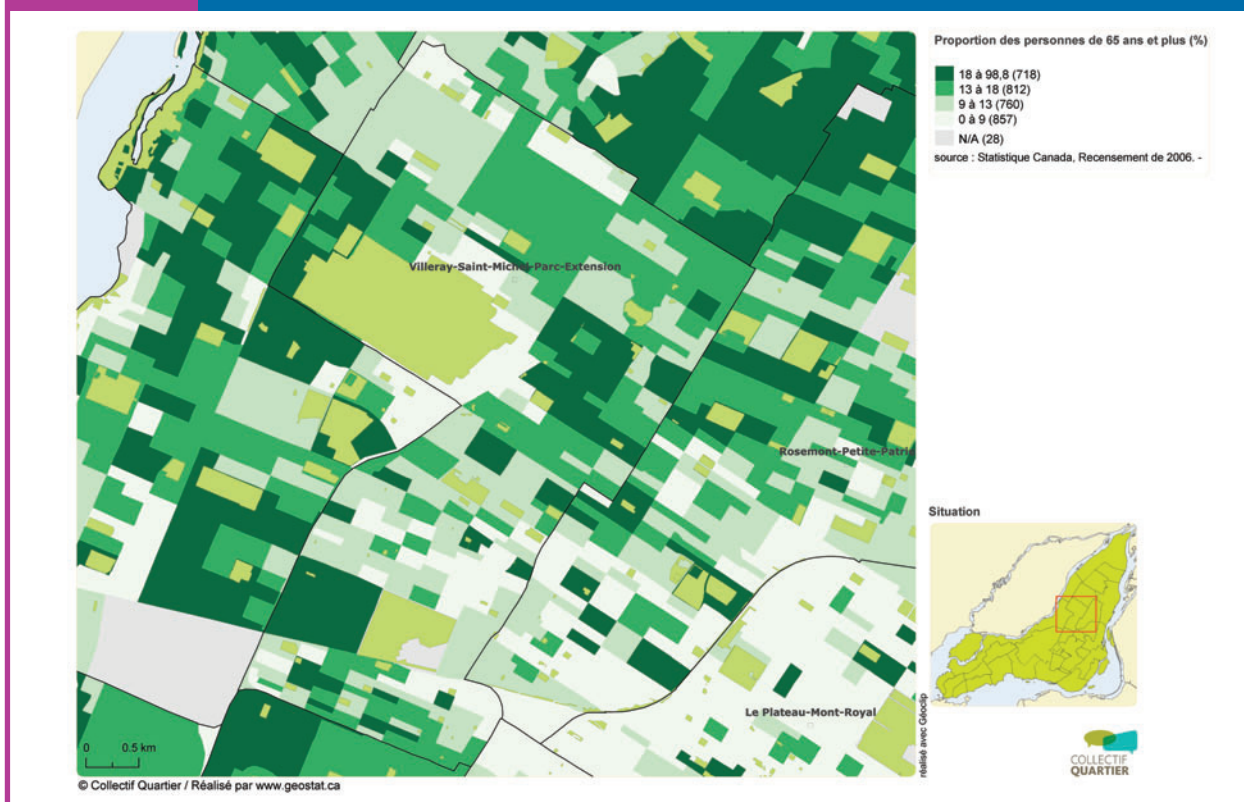
Tout comme pour le groupe cible précédent, l'offre en sports et loisirs apparaît moindre dans le quartier Parc-Extension, quelle que soit la catégorie d'activités. Le même constat peut être fait en ce qui concerne les activités réservées aux aînées.

Localisation de l'offre

Concernant l'offre d'activités libres, une répartition relativement uniforme des infrastructures municipales extérieures est observée sur le territoire de l'arrondissement (Carte 1). Il en va quelque peu autrement de l'offre d'activités structurées. En effet, lorsqu'on regarde les zones où se concentre la population âgée de 65 ans et plus (Carte 4), on constate que, mis à part au nord-ouest du quartier Saint-Michel, les aînées ont accès relativement à proximité à des activités sportives et physiques structurées. Pour les autres catégories d'activités ainsi que celles destinées aux aînés, certaines zones sont mieux desservies que d'autres. En effet, bien que les zones déterminées et les lieux d'activités soient desservis par le transport en commun, si le réseau s'y avère peu efficient, l'accessibilité effective de ces lieux est questionable. Or, comme nous l'avons vu pour le groupe cible précédent, c'est le cas. Les aînées des zones situées au nord-ouest des quartiers Villieray et Saint-Michel apparaissent particulièrement isolées. La présence du circuit de transport en commun Navette Or dans le quartier Saint-Michel doit toutefois faciliter l'accès à plusieurs lieux d'activités pour les aînées résidant au nord-ouest du quartier (Carte 5).

CARTE 4

Personnes de 65 ans et plus Arrondissement Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension





Variété des activités

Les différents types d'activités proposées au sein des grandes catégories d'activités offertes se présentaient dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit :

Activité	Nbre d'activités adultes (incluant aînés)	Nbre d'activités aînés
Loisir culturel		
Art dramatique	2	
Arts médiatiques	1	
Arts plastiques	2	
Arts visuels	18	7
Artisanat	23	10
Culture générale	2	
Danse	23	10
Littérature	2	1
Musique	21	3
Loisir scientifique		
Informatique	16	3
Loisir récréatif et communautaire		
Alimentation	5	
Apprentissage des langues	29	5
Développement personnel	2	2
Formation et information	1	
Jeux de société	25	25
Massothérapie	1	1
Réunion et rencontre	6	3
Sport et activité physique		
Activités aquatiques	39	2
Activités de conditionnement physique	25	16
Activités de détente	10	2
Activités de plein air	2	1
Arts martiaux et sports de combat	11	3
Sports à quatre murs	2	
Sports collectifs	21	
Sports d'adresse ou de force	3	2
Sports de raquette	12	3
Sports gymniques	1	
Sports sur glace	3	

Selon une proportion similaire à celle du groupe cible précédent, on peut constater la présence de 7 à 11 types d'activités différents à l'intérieur des 4 grandes catégories d'activités offertes, sauf dans le cas des loisirs scientifiques où l'on ne retrouve que l'informatique. Les types d'activités occupant une place prépondérante au sein de l'offre municipale sont les suivants :

- pour le loisir culturel, les activités d'art visuel, d'artisanat, de danse et de musique;
- pour le loisir récréatif et communautaire, les activités d'apprentissage des langues et les jeux de société;
- et pour le sport et l'activité physique, les activités aquatiques, de conditionnement physique ainsi que les sports collectifs.

En ce qui concerne les activités destinées aux aînés, les types d'activités proposées en plus grand nombre sont celles d'artisanat, de danse, de conditionnement physique et les jeux de société.

Tarification

Concernant la tarification de l'offre en sports et loisirs appliquée aux adultes, celle-ci se présentait dans la programmation municipale pour la session automne 2010 comme suit⁶ :

	Loisir culturel	Loisir scientifique	Loisir récréatif et communautaire	Sport et activité physique
Activités libres	- 65 \$ la session en moyenne (1) 1 tarif activité aînés : - session gratuite (1)	- session gratuite (4) 1 tarif activité aînés : - session gratuite (1)	1 tarif activité aînés : - session gratuite (4)	2 niveaux de tarif : - session gratuite (16) - 57 \$ la session en moyenne (5) 1 tarif activité aînés : - 60 \$ la session en moyenne (2)
Activités structurées	3 niveaux de tarif : - 31 \$ la session en moyenne (7) - 77 \$ la session en moyenne (8) - 112 \$ la session en moyenne (19) 2 tarifs activité aînés : - session gratuite ou inférieure à 5 \$ (4) - 56 \$ la session en moyenne (19)	3 niveaux de tarif : - 20 \$ la session en moyenne (2) - 72 \$ la session (1) - 120 \$ la session (6) 1 tarif activité aînés : - 53 \$ la session (3)	4 niveaux de tarif : - session gratuite (2) - 20 \$ la session en moyenne (5) - 60 \$ la session en moyenne (3) - 113 \$ la session en moyenne (11) 3 tarifs activité aînés : - session gratuite (9) - 52 \$ la session en moyenne (11)	3 niveaux de tarif : - 25 \$ la session en moyenne (2) - 56 \$ la session en moyenne (17) - 92 \$ la session en moyenne (30) 3 tarifs activité aînés : - session gratuite ou inférieure à 5 \$ (3) - 60 \$ la session en moyenne (14) - 87 \$ la session en moyenne (3)

Encore une fois, on peut constater plusieurs niveaux de tarification pour les adultes, que l'activité soit libre ou structurée. La majeure partie des activités libres sont gratuites. Il en va de même pour quelques activités structurées de la catégorie « Loisir récréatif et communautaire ». Pour les autres activités libres, le tarif s'élève de 50 \$ à 70 \$ la session. Quant aux activités structurées, on y observe à nouveau 3 grands niveaux de tarification : de 20 \$ à 40 \$ la session, de 50 \$ à 80 \$ la session et de 90 \$ à 120 \$ la session. C'est au niveau le plus élevé que l'on trouve le plus grand nombre d'activités, quelle que soit la catégorie.

La tarification des activités destinées aux aînés présente également plusieurs niveaux. La majeure partie des activités se situent toutefois au second niveau de la tarification générale adultes lorsqu'elles ne sont pas gratuites ou à un coût très abordable (inférieur à 5 \$), soit de 50 \$ à 60 \$ la session.

Enfin, les tarifs présentés n'intègrent pas le coût de la carte de membre requise pour avoir accès aux activités de certains organismes, qui varie de 5 \$ à 25 \$. Par ailleurs, certains organismes partenaires se sont dotés d'une politique d'aide financière (étalement des paiements, rabais).

⁶ Ibid.

Accessibilité universelle

Les principales infrastructures intérieures de l'arrondissement ainsi que les lieux où l'on retrouve les principaux organismes partenaires sont totalement ou partiellement accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. L'arrondissement veille à ce qu'une mise aux normes progressive soit réalisée tant des bâtiments municipaux que de leurs équipements. Par exemple, un accès à la patinoire a été aménagé à l'aréna Howie-Morenz pour les personnes à mobilité réduite. De la même façon, l'arrondissement envisage de donner accès à l'ensemble de ses piscines extérieures d'ici 1 ou 2 ans.

Informations complémentaires

L'arrondissement souhaite faire partie des municipalités « Amies des aînés ». Une demande est à cet effet en cours.

Au centre Patro Le Prevost, une nouvelle activité a été développée visant à briser l'isolement des aînés. Des cafés-rencontres sont organisés pour l'année 2011-2012 dans différents lieux du quartier Villeray.

3.2

Avis des participantes aux groupes de discussion

Pour les aînées de notre groupe de discussion, pratiquer une activité de sport et de loisir signifie avant tout :

- conserver sa santé physique et mentale;
- socialiser, briser l'isolement.

« J'y vais pour la forme, me maintenir en forme. »

« Moi, c'est pour ma santé puis ma force, garder mes muscles en forme. »

« Quand on est seule, il faut sortir de la maison. Et quand on n'a pas de petits-enfants, on se retrouve beaucoup toute seule alors... »

Rencontrer, échanger par le biais d'une activité semble constituer une dimension importante de la pratique d'un sport ou d'un loisir.

L'offre de services en sports et loisirs est globalement appréciée lorsque connue des participantes. Toutefois, des obstacles à son utilisation semblent subsister.

Accès géographique aux activités structurées

Il a avant tout été soulevé les difficultés rencontrées pour accéder aux activités structurées par transport en commun, malgré les efforts récemment déployés avec l'implantation du service Navette Or.

« L'activité que j'aurais prise le soir, c'est loin. [...] Parce que le soir, l'autobus Jarry, il ne passe pas. Il faut marcher jusqu'au métro, du métro jusqu'à la station Jean-Talon, puis il faut marcher encore. C'est assez long à se rendre. Puis, quand il fait froid, en plein hiver... »

« Moi, j'habite entre Saint-Laurent et la voie ferrée, au nord de Jarry. Il n'y a absolument aucun service. On est comme isolé, on est loin. »

« Quand j'habitais dans Villeray – là, je suis dans Saint-Michel, au nord de la carrière Miron, entre Papineau et Saint-Michel –, j'allais au Patro et puis là, c'est plus difficile pour moi de venir aux activités du Patro... Ça, ça me manque beaucoup. »

De plus, le service de transport adapté n'apparaît pas très apprécié des aînées pouvant en bénéficier.

« Il y a beaucoup de gens qui ont de la misère à marcher et j'en connais qui ne veulent pas prendre le transport adapté, parce que c'est compliqué, faut attendre... »

Coût des activités structurées

Certaines participantes au groupe de discussion se sont dites limitées dans l'accès aux activités qui les intéressent du fait de leur coût trop élevé.

- « Moi, je trouve que c'est trop cher. J'adore le baladi mais c'est trop cher. »
- « Il y a des activités qui ont un prix qui a de l'allure sauf qu'ils ont augmenté cette année. C'était 40 \$, la danse en ligne, cette année, 75 \$. »

De plus, si les activités qui les intéressent sont données par différents organismes, ceci implique des coûts supplémentaires, de cartes de membre par exemple.

- « Il faut toujours payer la carte de membre, partout. S'il y a une chose qui m'intéresse à une place, une autre chose à une autre place, là, il faut payer la carte de membre aux deux places, c'est ça le problème. Ça revient cher. »

Il a été suggéré de développer des mesures tarifaires et des modalités de participation facilitant l'accès aux activités.

- « Moi, je pense que ça serait peut-être bien d'avoir un abonnement à l'année, moins cher, pour qu'on puisse pratiquer plusieurs activités au cours de l'année. Parce que là, par exemple, quand je vais avoir fini ma session, il va falloir que je me réinscrive en janvier, bon, il va faire froid, est-ce que je vais y aller, pas aller... »

Nature de l'offre

Bien qu'elles apprécient ce qui est actuellement offert en sports et loisirs, les participantes au groupe de discussion souhaiteraient voir davantage d'activités axées sur l'intellect et l'échange et plus de sorties culturelles.

- « Une activité de loisir que je trouve qu'elle devrait être un peu plus popularisée : activez vos méninges. »
- « Un groupe de lecture, une discussion avec un animateur... Un cercle convivial où l'on peut s'exprimer, raisonner, où les autres nous amènent à d'autres réflexions... »
- « Des voyages qui ne coûtent pas trop cher. »
- « Des sorties intéressantes où l'on sort de Montréal. Quand on n'a pas d'auto, c'est vraiment quelque chose d'important. »

En outre, elles souhaiteraient voir plus de lieux leur permettant de rencontrer du monde et développer elles-mêmes des projets de sport et de loisir. La convivialité de ces lieux serait évidemment de mise tout comme, pour certaines, leur dimension intergénérationnelle.

- « Un endroit où les personnes âgées peuvent se rencontrer et faire des activités qu'elles veulent ensemble et qu'elles gèrent ensemble. »
- « Faire des activités comme ça sans qu'il y ait des sous à payer tout le temps... Pour se rencontrer et puis là, on se dit ce que l'on veut faire ensemble. »
- « Puis, qu'il y ait toujours un petit coin convivial où l'on puisse s'asseoir, on peut se faire une tasse de thé, un café. »
- « J'aimerais voir ouvrir de nouveau le chalet de Normanville, l'après-midi, sans que ce soit une activité spécifique, pour qu'on aille prendre une tasse de thé, puis justement, si on veut se lever, faire du taïchi, du yoga... »
- « À Joseph-Charbonneau, c'est une salle magnifique, un plancher de bois, de grandes fenêtres, mais il n'y a rien. »
- « Des lieux où se rencontrer, c'est bien, mais moi, je ne veux pas trop rester entre vieilles comme moi! »

Il est à souligner que, même si les activités qui les intéressent sont offertes et leur sont accessibles, les participantes au groupe de discussion reconnaissent qu'il y a un effort à faire pour sortir de chez elles.

« Moi, je trouve qu'il faudrait qu'il y ait un programme pour motiver les gens, les stimuler parce qu'il y a un effort à faire. »

Accès à l'information

Pour les participantes au groupe de discussion, ce n'est pas tant la difficulté à trouver de l'information sur les sports et loisirs, mais plutôt celle que l'on cherche véritablement.

« Il y a tellement d'information ou, des fois, il n'y en a pas assez. »

Elles souhaiteraient notamment y avoir davantage accès sur papier.

« Pour l'information, toutes les activités... Il y a des gens qui vont sur l'Internet et ci et ça, mais je pense que ce n'est pas une mauvaise idée d'avoir quelque chose d'imprimé. »

Enfin, certaines participantes aimeraient pouvoir accéder, sur un même support, à tout ce qui est offert à Montréal en matière de sport et de loisir.

« Je veux savoir ce qui se fait sur le Plateau aussi parce que je ne vais pas avoir tout ici. »



Compte tenu des plages horaires limitées qu'impose l'utilisation d'infrastructures appartenant à la commission scolaire dans le déploiement de son offre en sports et loisirs, l'arrondissement souhaite se doter à terme d'un espace autonome dans chacun de ses quartiers. Le centre sportif Jean-Rougeau, dans le quartier Villeray, en est un exemple. Il en est de même pour le projet de centre communautaire et sportif qui pourrait voir le jour dans le quartier Saint-Michel.

L'arrondissement souhaite, par ailleurs, mieux adapter ses parcs aux besoins évolutifs de la population. Pour ce faire, il entend tenir des séances d'information et de consultation auprès des usagers concernés, et ce, en présence des élus, lors de réaménagements ou de réfections des parcs (Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, 2008 : 11). Il est également en réflexion pour desservir davantage la clientèle adulte dans les parcs par la mise en place d'équipements ou d'aménagements favorisant la pratique libre. Il pourrait s'agir, par exemple, d'aménagement d'exerciseurs (comme cela est déjà le cas au parc Gabriel-Sagard) ou encore de parcours pour la marche ou la course en plein air.

Sources

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION (2010).

Répertoire des activités de sport et de loisir 2010-2011, Le Tournesol, Montréal, 20 p.

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION (2008).

Plan d'action famille 2008-2010, Montréal, 25 p.

COLLECTIF QUARTIER, Atlas des quartiers : <http://www.collectifquartier.org/atlas-des-quartiers/>

Rencontres

Rencontre avec Mme Isabel Assunção, directrice générale, et M. Lécuyer, chef de section, Direction culture, sports, loisirs et développement social, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Rencontre avec M. Henri-Robert Durandisse, directeur, CHAISS Ressource-famille

Rencontre avec Mme Manon Éthier-Rollin, directrice générale, centre communautaire et de loisirs Patro Le Prevost

Rencontre avec Mme Sylvie Laliberté, directrice adjointe, centre éducatif communautaire René-Goupil

Groupes de discussion

Groupe de discussion réalisé auprès de mères de famille du quartier Parc-Extension le 27 octobre 2011.

Groupe de discussion réalisé auprès d'ainées du quartier Villeray le 21 octobre 2011.



ville.montreal.qc.ca